

DECISION EPDDCSI N°2025 P 120 D

LA PRESIDENTE PAR INTERIM DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DU PALAIS DE LA DECOUVERTE ET DE LA CITE DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE

Vu les articles R335-1 à R335-18 du code de la recherche portant statuts de l'Etablissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie,

Vu l'arrêté MICB2511527A du 12 juin 2025 désignant à titre de Présidente par intérim de l'Etablissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie - Mme Delphine Samsoen,

VU la délibération 11/29 du Conseil d'administration du 18 octobre 2011 approuvant les conditions générales d'organisation et de fonctionnement de l'établissement

VU la décision n° 2025 P 119 N portant nomination de Monsieur François MOYSE, directeur général délégué adjoint,

DECIDE

Délégation générale est donnée à Monsieur François MOYSE, directeur général délégué adjoint, pour signer tous les actes nécessaires au fonctionnement de l'Etablissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie.

Cette délégation est personnelle et intransmissible.

Cette décision sera publiée. Elle prend effet le lundi 8 septembre 2025.

Fait à Paris, le 15 septembre 2025

Delphine SAMSOEN
Présidente par intérim

Paraphe et signature de Monsieur François MOYSE